



## Conférence de presse

10 novembre 2009

### L'accessibilité à l'école pour les enfants handicapés – Elaboration d'une cartographie des écoles en Communauté française

- Communiqué -

Depuis 2006, le Fonds Houtman soutient une initiative coordonnée par l'ASBL « **Rare Disorders Belgium** » (**RDB**) qui vise, à terme, à mettre à disposition des familles d'enfants handicapés un descriptif complet de toutes les informations relatives à l'accessibilité des écoles de l'ensemble de la Communauté française, conformément à la Convention internationale des droits de l'enfant.

**L'intégration des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil, ainsi que dans les écoles, constitue pour notre société une préoccupation majeure.**

A ce jour, près de 350 écoles en Province de Namur, tous réseaux confondus, ont déjà été visitées. Cette conférence de presse est l'occasion pour le Fonds Houtman de faire état des résultats complets obtenus dans cette province. Ces résultats sont d'ores et déjà disponibles pour les parents sur le site [www.accesscity.be](http://www.accesscity.be), développé par l'**Association nationale pour le logement des personnes handicapées (ANLH)**, partenaire de ce grand projet. Le site AccesCity ne vise pas à mettre les écoles en concurrence entre elles, mais à fournir une aide concrète aux parents afin de choisir l'école la mieux adaptée au handicap de leur enfant.

*« Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. » (Convention internationale des droits de l'enfant, article 23)*

*« Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation. » (Convention internationale des droits de l'enfant, article 28)*

**La conférence de presse débutera à 11h (accueil dès 10h45) et se tiendra aux Moulins de Beez (Namur), en présence de Marie-Dominique Simonet, Ministre en charge de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale en Communauté française, et d'Eliane Tillieux, Ministre de la Santé et de l'Action sociale en Région wallonne. Des sandwiches seront servis à l'issue de la conférence.**

**Inscription souhaitée avant le 5 novembre 2009.**

**- Adresse du jour -**

Moulins de Beez  
Rue du Moulin de Meuse 4  
5000 Namur (Beez)  
Tél. 081/65.41.54

**- Accès -**

En venant de Bruxelles E411 – sortie 14  
Prendre la direction « Namur-Centre »  
Traverser un (double) rondpoint en maintenant la destination « Namur-Centre »  
300 mètres plus loin, trouver le panneau « Beez »  
300 mètres encore, un passage à niveau vous permettra d'accéder aux Moulins

**- Pour tout renseignement complémentaire -**

Christelle Bornauw  
Attachée à la Communication  
Fonds Houtman (ONE)  
Tél. 02/543.11.76 – Fax 02/543.11.78  
Mail [christelle.bornauw@skynet.be](mailto:christelle.bornauw@skynet.be)  
Site [www.fondshoutman.be](http://www.fondshoutman.be)